

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE

circulaire 996181 du 10.11.1999

- date de mise en œuvre :

**PROTOCOLE DE SURVEILLANCE MEDICALE
DANS LE CADRE DE LA SCOLARISATION**

- date de révision :

L'élève :

NOM :

PRENOM :

Né (e) le :

L'établissement :..... Classe :

Horaires scolaires : Matin..... Après-midi.....

Restaurant scolaire : OUI

Etudes surveillées : OUI NON

Parties prenantes du P.A.I. : personnes présentes ce jour :

- l'élève, ses parents ou son tuteur légal :
- le directeur d'école ou le chef d'établissement :
- le médecin et l'infirmière du S.P.S.F.E.* :
- le médecin traitant, spécialiste et autres personnels para-médicaux :
- les enseignants ou professeurs d'école :
- le responsable de la restauration collective :
- autres :

Personne à contacter :

	PERE	MERE
<u>Les parents :</u>	NOM
ou la personne ayant	Prénom :
la responsabilité de	Adresse :
l'élève
	Tél domicile :
	Tél travail :

Médecin traitant

NOM :

Adresse :

Téléphone :

Autres services médicaux en cas d'absence du médecin traitant :

NOM	Adresse	Téléphone
.....
.....
.....

Samu : 15

Protocole Médical

SIGNES CLINIQUES A SURVEILLER	CONDUITE A TENIR
<p><u>SIGNES MINEURS : nécessitant une surveillance plus attentive</u></p> <p>ÿ Au niveau de la peau Des boutons ou plaques rouges apparaissent, l'enfant se gratte, Attention...leur extension est un signe d'aggravation. (cf. signes majeurs)</p> <p>ÿ Au niveau de la respiration L'enfant est gêné pour respirer, sa respiration siffle, il tousse.</p>	
<p><u>SIGNES MAJEURS : nécessitant des mesures à prendre en urgence.</u></p> <p>ÿ En cas d'éruption généralisée et de gonflement L'enfant se couvre de boutons ou de plaques rouges qui le démangent, Il a les lèvres, les paupières et parfois d'autres parties du visage qui gonflent. Il est très gêné pour respirer...</p> <p>ÿ Asthme aigu grave L'enfant est très gêné pour respirer et pour parler. Il respire vite et superficiellement, la couleur de ses lèvres, de sa peau bleuit, il transpire : il a du mal à tenir debout.</p> <p>ÿ Perte de connaissance (PC) L'enfant a un malaise ou perd brutalement conscience dans les suites : - d'une crise d'asthme, - ou d'une éruption généralisée avec des plaques rouges qui le grattent, - ou encore d'un gonflement. L'enfant ne tient plus debout, ne parle plus.</p>	
<p>Des informations à fournir au médecin d'urgence peuvent être annexées <u>sous pli confidentiel</u></p>	

Nous vous rappelons la non présence permanente des personnels médicaux et infirmiers dans les écoles et les établissements

MEDICAMENTS A ADMINISTRER PAR LES PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

(cf ordonnance jointe)

	NOM	POSOLOGIE	VOIE D'ADMINISTRATION	NOM DES PERSONNELS	LIEU DE RANGEMENT
1					
2					
3					
4					

Prise en charge complémentaire (type(s) de soin(s), par qui, où, quand...)**Aménagements spécifiques à prévoir en fonction des besoins de l'enfant :****1** - Enseignement physique et sportif**2** - Régime alimentaire (restauration scolaire, et collations)

3 - Accessibilité des locaux scolaires, de restauration et sanitaires :

4 - Mobilier adapté (siège, table,)

5 - Déplacements scolaires en dehors de l'établissement scolaire :

6 - Changements dans l'équipe des personnels concernés à l'école.

(En cas de remplacement ou d'absence d'un des personnels concernés, faire passer l'information de façon prioritaire)

DATE :

SIGNATURES :

Les parents
ou le tuteur :

L'enseignant :

Le directeur d'école
ou le chef d'établissement :

Le médecin de l'éducation Nationale :
 ou le médecin de P.M.I :

Le médecin traitant :
 Le médecin allergologue :

Le responsable des services
de restauration collective :

Personnes impliquées
auprès de l'enfant :

OBSERVATIONS :

- Agrafier l'ordonnance au Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I)
- Joindre à ce moment toute information utile à la prise en charge de l'élève.
- Pour les écoles, transmettre une copie pour information à l'I.E.N.
- **TOUT DOCUMENT REPRODUIT DOIT L'ETRE DANS SA TOTALITE**